

## 102<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France Les fruits et légumes frais au cœur des politiques locales

Pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, participe au Congrès des Maires et des présidents d'intercommunalité de France qui se tiendra du 19 au 21 novembre prochain au Parc des expositions Paris-Porte de Versailles. Pour cette 102<sup>ème</sup> édition, professionnels et diététiciens d'Interfel iront à la rencontre des élus locaux pour présenter les engagements de la filière des fruits et légumes frais en matière d'agro-écologie.

Particulièrement attentifs aux problématiques des collectivités, professionnels et diététiciens d'Interfel se tiennent à la disposition des élus sur leur **point d'information, au cœur du Pavillon 5.2** afin de leur présenter toutes les actions de sensibilisation et d'information mises en place par l'interprofession. Cette année, encore **plus de documentation disponible** : les engagements de la filière en matière **d'agro-écologie**, Signes d'identification de qualité et d'origine (SIQO), Plan de filière, Bilan de la Fête des fruits et légumes frais, les fruits et légumes en Restauration hors domicile (RHD)...

### Les engagements de la filière en matière d'agro-écologie

La filière des fruits et légumes frais a pris des engagements concrets dans son plan stratégique de filière remis au Président de la République à l'issue des États généraux de l'alimentation (EGALim). Qu'il s'agisse de **réduire l'utilisation des pesticides**, de développer la démarche de certification environnementale en **Haute valeur environnementale (HVE)**, d'accroître la part des fruits et légumes sous **Signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) dont le bio** ou encore de répondre aux dispositions de la **loi EGALim** en matière d'approvisionnement durable de la restauration collective, la filière des fruits et légumes frais se mobilise **au quotidien**.

- Interfel a réalisé une plaquette sur l'agro-écologie, distribuée à **12 500** exemplaires au sein du Congrès.



Pour toute question relative aux actions de l'interprofession dans les régions ou les engagements de la filière fruits et légumes en matière d'agro-écologie, contactez Interfel par mail à [collectivites@interfel.com](mailto:collectivites@interfel.com) ou par téléphone au 01 49 49 15 15.

## Distribution et dégustation de trois produits de saison, grâce à nos partenaires !

Des distributions et dégustations seront également proposées, comme à l'école : la **pomme**, la **poire**, la **clémentine** et le **raisin de table** sont les quatre produits de saison mis à l'honneur lors de ce Congrès, avec l'aimable contribution de nos partenaires !

### La clémentine

La Clémentine de Corse est l'unique **clémentine IGP produite en France**. L'Indication Géographique Protégée (IGP), label européen obtenu en 2007, garantit au consommateur l'authenticité du lien entre le produit, son territoire et un savoir-faire traditionnel. 90 % de la production (**de 23 000 à 27 000 tonnes**) est commercialisée sous IGP « **Clémentine de Corse** ». Cette "labellisation" impose à l'ensemble des producteurs un **cahier des charges très strict**. À chaque étape de la vie du produit, de la mise en place culturale à la mise en vente au consommateur, des contrôles sont réalisés (l'autocontrôle par les opérateurs, le contrôle interne par l'Organisme de Défense et de Gestion, le contrôle externe par l'Organisme Certificateur). **Sur les étals en novembre et décembre uniquement**, elle est reconnaissable grâce au logo IGP affiché sur les emballages, mais aussi à sa petite taille, sa belle coloration orangée légèrement verte sur le dessous, sa peau fine, lisse et brillante, et ses longues feuilles vertes effilées.

Pour en savoir plus : [www.clementinedecorse.fr](http://www.clementinedecorse.fr)

CLÉMENTINE  
DE CORSE



### Pommes et Poires

L'Association Nationale Pommes Poires (ANPP) est l'association française des producteurs de pommes et poires. Elle regroupe 300 adhérents représentant 1 300 producteurs au travers d'organisations de producteurs, de producteurs indépendants, d'expéditeurs, mais aussi de bureaux centralisateurs et de centres d'expérimentation. L'ANPP valorise le savoir-faire de ses adhérents engagés dans la Charte Qualité Vergers écoresponsables, reconnue « Certification Environnementale des exploitations agricoles » niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture en 2013. Elle représente 1 000.000 tonnes de pommes et 50.000 tonnes de poires.

Pour en savoir plus : [www.lapomme.org](http://www.lapomme.org)



### Raisin de table

#### Des producteurs français de Raisin de table engagés

L'AOP Raisin de table regroupe sur une base volontaire les organisations de producteurs et expéditeurs de Raisin de Table. Depuis sa création en 2009, la mission de l'AOP est d'accompagner les producteurs dans leurs stratégies d'adaptation de l'offre à la demande.

Les producteurs français de Raisin de Table sont aujourd'hui indissociables d'une conscience : celle des enjeux environnementaux et de la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi il est important pour eux de proposer des fruits frais et de goût, tout en faisant connaître et reconnaître les méthodes de production pratiquées.

La certification HVE répond à ce besoin d'identifier les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement : protection de la biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation, gestion de la ressource en eau.

Pour en savoir plus : [aop-raisins@orange.fr](mailto:aop-raisins@orange.fr)



## Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 [v.genest@interfel.com](mailto:v.genest@interfel.com)

### **A propos d'Interfel :**

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

[www.interfel.com](http://www.interfel.com) / [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)